

AVIS DE COURSE

<p style="text-align: center;">COUPE YA ZA 5.05 TROPHEE DE L ERDRE FIREBALL 9 et 10 AVRIL 2011 Port Breton SPORT NAUTIQUE DE L'OUEST</p>

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2009-2012*
- 1.2. les règlements fédéraux.
- 1.3. Les règles de classes et règles de jauges
- 1.4. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe **5.05.et Fireball**
- 3.2. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire **en complétant le formulaire joint** et en l'envoyant, Au **Sport Nautique de l'Ouest au plus tard le 01er Avril 2011.**
- 3.3. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile en cours de validité portant le **cachet médical** et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs.
 - pour une licence à la journée, **certificat médical obligatoire.**
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : **25 € par bateau.**

5. PROGRAMME

- | | |
|-----------------------------------------------|-------------------------------------------|
| 5.1. Confirmation d'inscription : | Le samedi 9 avril 2011 de 10h à 12.h30 |
| 5.2. Jours de course : | Le samedi 9 avril
Le dimanche 11 avril |
| 5.3. 1 ^{er} signal d'avertissement : | Le samedi 14h30
Le dimanche 10 H |

6. JAUGE : Sans objet

7. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course sont affichées au club house du SNO Nantes
Les annexes seront distribuées lors des inscriptions.

8. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont de type rivière N° 1 à 12 ,ou triangle ou Raid (A et B) .
Disponibles lors de la confirmation des inscriptions.

9. SYSTEME DE PENALITE

La règle 44.1 n'est pas modifiée.

10. CLASSEMENT

10.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de **2**

10.2. Le système de classement utilisé est le **Système de Points à Minima de l'Annexe A des RCV 2009-2012**

11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

12. PRIX

Une coupe au vainqueur de chaque classe.

13. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

14. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Sport Nautique de l'Ouest Port Breton

44470 Carquefou

Tél : 02.40.50 81.51

Philippe Leroy **Tél : 02.40.93.29.30**
Port : 06.82.88.98.07.

Frédéric Mouchès **Tél : 06 31 64 47 19**